

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 98 (1972)
Heft: 15

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Axé d'abord sur les études d'aménagements hydro-électriques par M. A. Palaz, M. Paschoud partage son temps entre Paris, où on met au net les levés et prépare les projets, et divers sites propices à des aménagements : Marseille-Nice (les usines du littoral méditerranéen), la Dordogne (barrage d'Argentat), la Durance (la Brianne, Manosque, etc.), le Rhin (chute de Fessenheim), le Brésil en hiver 1934-35.

Nommé adjoint de M. Reymond, ingénieur en chef des GTM, M. Paschoud passe aux travaux, s'occupant notamment de la réalisation d'un type de centrale entièrement nouveau à l'époque, l'usine de pompage des lacs Blanc et Noir dans les Vosges.

En 1940 il « descend » à Monbazillac avec les Grands Travaux de Marseille. Les travaux sont rares et les conditions pour le moins incertaines : en septembre 1940 il se décide à rentrer à Lausanne pour rejoindre sa famille et se faire opérer d'une hernie.

M. Jean Palaz, fils d'Adrien, vient le voir à l'hôpital et c'est la fondation de la Compagnie d'entreprises et de travaux publics S.A. Depuis ce mois d'octobre 1940 la carrière de M. Paschoud se confond avec l'histoire de la CETP dont le nom s'est transformé depuis en celui de Compagnie d'études de travaux publics S.A.

Grâce à son esprit de synthèse, à sa curiosité technique jamais satisfaite et à son désir de perfection tempéré par un sens inné du possible, le canton de Vaud et plus particulièrement la Compagnie des Forces Motrices des lacs de Joux et de l'Orbe — l'actuelle Compagnie Vaudoise d'électricité — sont équipés d'installations hydroélectriques modernisées ou nouvelles mettant en valeur la presque totalité des forces motrices hydrauliques encore disponibles dans le canton.

Dès 1941, Charly Paschoud met sur pied son œuvre maîtresse, l'aménagement hydroélectrique de l'Hongrin-Léman pour lequel il demande la concession en 1944 au nom de la CETP. Dix-neuf ans plus tard cette concession est enfin accordée et il en suit de très près la réalisation.

Travailleur infatigable, doué d'un extraordinaire bon sens technique, bon, spirituel et modeste comme on ne l'est plus, Charly Paschoud laisse le souvenir d'un ingénieur complet chez qui s'équilibraient parfaitement l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse.

R.-H. LAMBERT.

M. Werner Jegher quitte la « *Schweizerische Bauzeitung* »

Nous avons appris qu'après 40 années d'une activité féconde à la rédaction de la *Schweizerische Bauzeitung*,

M. Werner Jegher, ingénieur civil diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, prend sa retraite. La *Schweizerische Bauzeitung* a appartenu depuis 1906 à la même famille et trois générations ont successivement dirigé cette publication technique hebdomadaire en respectant l'esprit de son fondateur A. Waldner. Continuité, conscience et serviabilité sont trois qualités qui se trouvaient harmonieusement réunies chez Werner Jegher et qui lui ont permis, par un travail inlassable, de maintenir et même d'augmenter le renom de la *Bauzeitung*. Werner Jegher mérite notre très grande reconnaissance pour l'œuvre qu'il a accomplie au service du lecteur, de la science et de la technique, des professions d'ingénieur et d'architecte et plus généralement au service de l'homme. On se souvient que la *Schweizerische Bauzeitung* a été reprise en 1966 par la S.A. des éditions des associations techniques universitaires dont font partie la SIA, la GEP, l'ASIC, l'A³E²PL et la FAS et qui assume maintenant la responsabilité de cette revue. Bien que nous sachions que pour Werner Jegher, la retraite ne signifiera pas l'oisiveté, nous lui souhaitons de garder sa bonne santé et de pouvoir exercer encore pendant de longues années, au rythme un peu relâché que permet son nouvel état, l'utile activité qu'il se propose.

La rédaction.

Les Journées du Mont-Pèlerin 1972

par Pierre Hoffmann, ingénieur SIA

Depuis treize ans, le Cercle d'études économiques et sociales du Haut-Léman (CEHL), à Vevey, la section genevoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, la Société d'études économiques et sociales, à Lausanne, et la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes organisent chaque année des journées d'information et de discussion qui ont lieu au Mont-Pèlerin. « La contestation peut-elle conduire à une éthique nouvelle ? » tel était le sujet choisi cette année. Les personnalités suivantes avaient été invitées à exposer leurs points de vue : le R.P. Alain Birou, sociologue travaillant au Centre d'économie et d'humanisme à Lyon et ayant séjourné dans divers pays en voie de développement, particulièrement en Amérique latine ; M. Maurice Clavel, philosophe et écrivain, personnalité en vue de la contestation en France ; M. Pierre Dominicé, théologien et psychologue, assistant à l'Ecole de psychologie et des sciences de l'éducation, chargé de cours à l'Institut d'études sociales, à Genève ; M^{lle} Margarita Moyano, ex-présidente de la Fédération mondiale de la Jeunesse catholique, a participé à plusieurs séminaires et congrès concernant la jeunesse, organisés notamment par l'Unesco et l'Unicef, actuellement animatrice de la préparation du Concile des jeunes et des Rencontres internationales de Taizé (France) ; M. François Schaller, professeur d'économie politique aux Universités de Lausanne et Berne ; M. Philibert Secrétan, professeur de philosophie à l'Université de Fribourg et au Collège Calvin à Genève. Ces journées étaient présidées par M. Frédéric Maillard, président du CEHL.

Les organisateurs méritent d'être félicités du courage dont ils ont fait preuve en abordant le sujet annoncé, mais ils se lançaient là dans une entreprise audacieuse et hasardeuse. Peut-on dire qu'une réponse a été donnée à la question posée ? Nous ne le pensons pas. Mais le but recherché, comme le précisait le prospectus annonçant ces journées,

était surtout d'étudier et de comprendre avec objectivité la situation, d'analyser et de saisir la nature et les raisons profondes de la contestation pour pouvoir ensuite explorer les possibilités de solutions.

C'est à M. Dominicé qu'incombait la tâche d'ouvrir ces journées par une présentation de la « révolte des jeunes contre la société industrielle » qui s'appuyait sur une expérience de plusieurs années d'animation auprès des jeunes et sur des éléments d'analyse psychologique, politique et théologique. La contestation n'est du reste pas le fait exclusif de la jeunesse. Elle s'inscrit dans le cadre d'une crise plus large qui bouleverse la société contemporaine. Elle met en question l'état actuel du développement de la société industrielle et le phénomène de ce qu'on appelle communément le progrès technique.

La révolte cherche des moyens de lutte contre le pouvoir établi, elle vise à « libérer l'expression artistique permettant notamment à l'imagination un nouveau souffle créateur », elle essaie de faire éclater le modèle de la vie bourgeoise pour créer de nouveaux modèles de relations sociales. Les jeunes dénoncent le système de valeurs qui a marqué leur éducation et qui a perdu son caractère de référence. Ils combattent une idéologie qui constitue de plus en plus un vernis cachant une crise réelle des valeurs.

L'enseignement leur paraît obéir à une représentation du monde et une conception de la culture qui ne résistent plus aux nécessités actuelles de compréhension des phénomènes scientifiques, sociaux et politiques. L'héritage culturel est de plus en plus refusé au profit d'une culture jeune.

A cela s'ajoute une crise des institutions ou des organisations. Les jeunes, comme beaucoup de leurs aînés, se révoltent contre une hiérarchisation bureaucratique ou un renforcement du contrôle étatique que le jeu illusoire de la participation ne saurait masquer. Les institutions qui ont une tradition politique, religieuse ou sociale ne se laissent pas facilement transformer par les forces contestataires.

Les jeunes ne se sentent pas à l'aise dans les institutions d'enseignement, l'importance des règlements officiels traduit l'absence d'autorité de beaucoup d'enseignants. Le renouveau pédagogique répond davantage aux nécessités de l'économie qu'aux aspirations des jeunes en formation.

D'autre part, les jeunes opposent à la rigidité dogmatique de l'Eglise et au moralisme religieux un souci d'authenticité. Bien souvent, ils découvrent, à travers l'Evangile tel qu'ils le comprennent spontanément, des valeurs fondamentales qui nourrissent leur protestation, et refusent les barrières confessionnelles.

Dans le cadre de la famille, le besoin d'indépendance des jeunes est aigu. Ou les parents, se sentant dépassés, démissionnent, ou ils cherchent à préserver leurs enfants d'influences extérieures. De toute façon, les jeunes veulent de plus en plus déterminer eux-mêmes leur mode de vie.

La révolte des jeunes met en évidence une crise de la civilisation. Il est donc vain de chercher à y répondre directement. L'interrogation politique, théologique et éthique à laquelle nous devons faire face est plus fondamentale. Elle concerne notre existence même et notre style de vie.

Dans son exposé intitulé : « Crise de civilisation et espérance humaine », le R.P. Birou devait ensuite confirmer certains points du tableau tracé et le compléter. Le phénomène contestataire n'est pas né de rien, il découle d'une évolution de la société et d'un malaise qui s'est développé au sein de notre civilisation. L'orateur en exposa les caractéristiques en passant en revue successivement les structures et l'organisation de notre société, les forces sociales en jeu, les valeurs humaines qu'on y trouve et celles dont on ressent l'absence, le sens même de la vie. Il voit dans les

critiques et les revendications une saine réaction et une attitude morale qui impliquent un besoin de renouvellement devant conduire à une éthique plus juste.

De son côté, M. Schaller, en exposant « les contraintes de l'économie moderne » mit en lumière les côtés positifs du système économique dans lequel nous vivons. On ne peut nier que ce système ait réussi à satisfaire un grand nombre de besoins et à entraîner, au moins pour une partie très notable de la population, une amélioration considérable du niveau de vie. Cette amélioration ne porte d'ailleurs pas uniquement sur les biens matériels, mais elle concerne aussi les besoins sociaux : santé, instruction, réduction du temps de travail, habitation. D'autre part, les besoins augmentent constamment et la structure économique qui s'imposera sera celle qui permettra de satisfaire le maximum de besoins individuels et collectifs.

On peut relever à ce sujet que la notion de besoin donne lieu à des divergences de vues. Pour les uns, le besoin est créé par l'économie qui recherche toujours de nouveaux débouchés et qui, à cet effet, met en œuvre une publicité agressive dont on devient esclave. Pour les autres, et en particulier pour M. Schaller, il est créé par l'homme lui-même dont la nature est telle que la satisfaction d'un besoin donne automatiquement naissance à un nouveau besoin qui ne se substitue pas au premier, mais s'y ajoute. Comme la demande globale est en constante expansion, elle tend à dépasser l'offre et il en résulte une hausse des prix. Si l'on veut s'y opposer, il est nécessaire de procéder à des choix. Cependant ceux qui sont conscients de cette nécessité, et parmi eux les contestataires, représentent une minorité en face d'une grande majorité qui bénéficie de cette situation.

Le diagnostic ayant été posé, les exposés du dimanche matin devaient nous apporter des réponses ou tout au moins quelques lumières. Celui de M. Maurice Clavel avait pour titre : « Vers une éthique nouvelle par la contestation ». Il faut reconnaître que cette contestation ne fait pas apparaître une éthique bien formulée, qu'il ne s'en dégage pas une idéologie claire et nette. Nombreux sont ceux qui lui reprochent d'être stérile et confuse. Et pourtant, elle éveille chez beaucoup un sentiment d'inquiétude et pour ceux qui veulent bien y réfléchir un certain intérêt ou même une certaine sympathie. On doit bien admettre que la contestation touche à la culture que nous avons héritée, mais que la culture nouvelle dont le besoin se fait sentir n'a pas encore eu le temps de trouver son expression, d'autant plus qu'il s'agit de quelque chose de profond, de fondamental. Le côté spirituel et idéaliste de la nature humaine ne peut s'épanouir dans une économie centrée sur le matérialisme dans laquelle le profit ou l'argent est le maître. Un petit fait illustrera cette remarque mieux qu'une longue explication. Un jour, M. Clavel reçoit la visite d'un jeune ingénieur ayant terminé depuis peu ses études et qui lui fait part du désarroi qu'il éprouve devant le choix qu'il doit faire de la voie à suivre pour gagner sa vie. Il lui avoue que les postes bien rémunérés qu'on lui propose ne sauraient le satisfaire et lui demande de l'aider à trouver un poste dans l'enseignement.

M. Secrétan se demande si la contestation est un phénomène de décadence ou un espoir de renaissance. Il semble bien qu'une éthique ne peut se fonder que sur un ensemble de droits et de devoirs définissant la nature humaine, droits à la libre expression, à la culture, à la santé, à la justice, etc. Ce n'est que sur un tel fondement que pourront s'établir entre les hommes « des relations dans lesquelles va s'exprimer un souci plus proprement éthique dont les manifestations les plus élevées s'inscrivent dans le contexte de la

conscience religieuse de l'homme ». Si la contestation se borne à vouloir s'opposer à un mode de vie qu'elle réprovoque, il ne semble pas qu'elle soit capable d'annoncer une éthique nouvelle. Si, au contraire, elle s'efforce de développer le côté positif des exigences qui l'ont fait éclater pour en tirer les bases d'une qualité de vie nouvelle, alors elle peut devenir un espoir.

Il est évidemment difficile de résumer en quelques lignes les substantiels exposés présentés et les discussions qui les ont complétés. Nous nous excusons par exemple de ne pas avoir parlé de l'exposé plein de suggestions intéressantes de M^{lle} Moyano. Aussi signalons-nous que tous les exposés paraîtront in extenso dans un prochain numéro de la *Revue économique et sociale* dont nous recommandons vivement la lecture.

Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment

Dixième assemblée générale ordinaire

Le 6 juin a eu lieu à Zurich, en présence d'une nombreuse assistance, la dixième assemblée générale du CRB, dirigée par son président, M. Ch. Groscurin, qui, dans son allocution d'ouverture, releva le développement de l'association, qui se poursuit de façon sensible depuis plusieurs années. Il fit remarquer que les mesures de restriction apportées à la construction, qui venaient d'être confirmées en votation fédérale, n'enlevaient rien à l'importance considérable de la rationalisation comme moyen d'accroissement de la productivité.

Il donna connaissance du fait que le directeur actuel a été amené, pour raison de santé, à résilier ses fonctions tout en acceptant de les assumer jusqu'à la nomination de son successeur et en restant au nombre des collaborateurs principaux du CRB.

Les affaires administratives ont été traitées comme d'habitude de manière expéditive. Un nouveau membre du comité a été élu en la personne de M. Erwin Grimm, directeur de l'entreprise Spaltenstein S.A. à Zurich, et chef du département technique et d'économie d'entreprise de la Société suisse des entrepreneurs.

L'assemblée entendit ensuite un exposé de M. F. Amrhein, architecte à Genève, sur les travaux préparatoires d'une informatique intégrale de la construction, ce qui fut l'occasion de les porter pour la première fois à la connaissance du public.

Economie d'entreprise

Six éditeurs prennent l'initiative d'actions de promotion communes

Les ouvrages d'économie d'entreprise forment un ensemble important de titres destinés à l'information ou à la formation des dirigeants, cadres d'entreprise et étudiants en gestion.

Pour mieux faire connaître auprès de ce vaste public les livres qu'ils publient spécialement à leur intention, les six principaux éditeurs, dont la production représente 80 % des ouvrages publiés dans ce domaine : Delmas - Dunod - Entreprise moderne d'édition - Hommes et techniques - Les Editions d'organisation - Sirey Dalloz, ont créé le *Groupement des éditeurs d'économie d'entreprise*.

La première initiative de ce groupement est de mettre chaque mois à la disposition du public, chez les meilleurs libraires spécialisés, une sélection de huit titres de qualité, réalisée avec le CNIPE (Centre national d'information pour le progrès économique) et la revue *Les Informations*.

D'autres formes de promotion collective, ayant pour objectif final l'information rationnelle du public, sont en cours de réalisation. Parmi les plus marquantes, notons :

- la création d'un prix annuel qui couronnera les meilleurs ouvrages d'économie d'entreprise ;
- l'élaboration d'une documentation bibliographique à l'usage des lecteurs.

Avec le concours de la presse et des librairies spécialisées, les éditeurs d'économie d'entreprise fournissent le moyen de choisir les livres spécialisés correspondant exactement à certains besoins.

Sportexpo

Salon des équipements sportifs et socio-éducatifs et Colloque international de l'IAKS¹

Le Premier Salon Sportexpo a pour but de présenter des équipements sportifs et socio-éducatifs, soit de gymnases, stades et salles de sports, tribunes, piscines, équipement sanitaire, chauffage et éclairage des stades, salles et piscines, équipements de terrains, centres, maisons de jeunes, etc.

Le thème général du Colloque sera l'« Equipement sportif et socio-éducatif ».

1. Le sport et la détente dans les plans d'urbanisme et les plans d'aménagement régionaux.
2. Planning, étude, construction, aménagement et équipement des salles de sport.
3. Installations en plein air pour les écoles, le sport et à l'usage du public.
4. Construction des piscines.
5. Thèmes d'information.

Le programme comprendra en outre la visite d'installations de sport, de détente et de loisirs à Bordeaux et aux environs de Bordeaux.

Programme et renseignements : Sportexpo, Parc des Expositions, 33 Bordeaux (France) - B.P. n° 55 Grand Parc.

¹ Groupe international de travail pour l'équipement sportif.

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 7 et 8 des annonces

Informations diverses

Dalle nervurée TT — IGECO

(Voir photographie page couverture)

Portée = 23,95 m ; larg. = 2,30 m ; surf. = 55,10 m² ; poids = 27,5 t (voir photographie page couverture).

Maître de l'œuvre : Société suisse de Radiodiffusion, Genève.
Architecte : E. Göhner AG, Zurich.

Ingénieur pour la préfabrication : IGECO S.A. - Etoy.
Préfabrication et montage : IGECO S.A. - Etoy.

Les garages et ateliers du nouveau bâtiment de la Société suisse de Radiodiffusion à Genève représentent une surface d'environ 1320 m² et sont couverts par des dalles TT - IGECO. Le montage et le jointoyage des 24 dalles TT constituant la toiture ont été réalisés en cinq jours ouvrables.

Ces éléments préfabriqués de grandes dimensions ont été exécutés à l'usine d'Etoy en béton BS-Bw28 = 550 kg/cm² ainsi qu'avec une précontrainte mixte, c'est-à-dire par adhérence (2 × 6 torons de 1/2") et par câbles système VSL (2 unités de 87 t chacune).

L'existence des moules métalliques normalisés pour des dalles TT et de la documentation technique pour le calcul et l'utilisation de ces dalles permet d'assurer des délais d'exécution courts, contribuant ainsi à la mise en exploitation rapide de ces constructions.